Les positions de certains candidats à l'Election présidentielle concernant les langues régionales.

Nous vous transmettons ci après *(et par ordre alphabétique)* les principales citations des candidats que vous pouvez retrouver de manière plus intégrale sur le site : www.languesregionales.org

N'hésitez pas à nous transmettre d'autres citations avec leurs sources.

François Bayrou

« J'ai trouvé offensant que le président de la République Française trouve bon de présenter comme une offense à notre pays la Charte des langues et cultures régionales et minoritaires."
Meeting à Strasbourg – 06/03/2012

« Pour nous, ce sont les cultures et les langues régionales qui forment la France, même si, vous le savez, je suis attaché à notre trésor qu'est le Français. »
Banquet-meeting à Pau (64) - 9/12/2011

« Rendre obligatoire [l'enseignement des langues régionales], ce n'est plus avoir la liberté de choisir.»
IUT de Vannes - 6/10/2011

« Ce n'est pas un luxe, c'est un droit. Les langues régionales, ça fait partie du trésor culturel du pays. Je sais bien que beaucoup de gens qui ne les parlent pas n'ont pas ce sentiment, et s'interrogent… Mais vous savez, au Japon, le japonais est classé trésor national ! Pour moi, les langues de France, et elles sont riches et nombreuses, le breton, le basque, les langues de la grande famille occitane où se trouvent le gascon et le béarnais,… ces langues ont besoin d'être transmises autrement qu'à reculons. »
Interview sur Radio France politique - 11/09/2011

« Je soutiens l'idée qu'il y ait des moyens pour ces langues, aussi bien audiovisuels, que les écoles, que comme vous savez j'ai sauvées, comme Ministre de l'Éducation Nationale, aussi bien les ikastolas que Diwan ou que les calendretas occitanes, en les faisant entrer dans le cadre du contrat avec l'État. »
Interview sur Radio France politique 11/09/2011

François Hollande

« La République indivisible, c'est celle qui est fière de sa langue : la langue française. Belle langue ! Langue de la diversité, langue de l'exception, langue de la culture. Langue qui s'offre aux autres. Et parce que nous ne craignons rien pour la langue française, nous ratifierons aussi la charte des langues régionales – parce que c'est aussi une demande qui nous est faite et qui est légitime. »
Discours à Dijon - 03/03/2012

« Je ferai ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. »
Projet présidentiel - engagement n°56 - 26/01/2012

Eva Joly

« Je prône une réforme constitutionnelle permettant la ratification de la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires, de même que de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la possibilité pour toute région de définir sa ou ses langue(s) régionale(s) comme coofficielle(s) avec le français. "
Réponse à l'association des Bretons de Sciences Po Paris – 29/03/2012

" Je préconise l'offre d'enseignement (des langues régionales) obligatoires dès la maternelle."
iTélé – 21/02/2012

« Je dis que les langues régionales sont des trésors culturels en péril. Car, pour construire l'unité française, des générations de Jacobins ont pensé qu'il fallait interdire l'usage de ces langues. Mais cette époque est révolue, le français n'a plus besoin d'être soutenu. "
Le Parisien - 11/09/2011

« On ne peut pas imposer l'enseignement des langues régionales, mais on peut imposer l'offre. »
Université d'été RPS - Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) - 08/2011

Jean-Luc Mélenchon

« Je n'ai rien contre les langues régionales, qui doivent être enseignées dans l'enseignement public. Il va de soi que ces langues doivent être parlées, enseignées, transmises.(..) Mais il faut que vous vous tourniez vers le futur. »
Brest, meeting Front de Gauche - 25/11/2011

Nicolas Sarkozy

" La seule limite que je fixe (…) c'est que le corse ne pourra jamais remplacer le français dans les textes officiels et au guichet du service public. Jamais. "
Meeting à Ajaccio – 13/04/2012

« Quand on aime la France, on ne propose pas de ratifier la charte des langues régionales et minoritaires qui n'a pas pour but de faire vivre les langues régionales mais de reconnaître des droits linguistiques à toutes les minorités et de les placer sous le contrôle d'une Cour européenne qui jugera sans tenir compte de notre histoire nationale et de notre tradition républicaine. »
Discours de Marseille – 19/02/2012